

Convocation finale territoriale ORC

Besançon, le 26/03/2017

Vous trouverez ci-après, les équipes convoquées (annexes 2) pour la finale ORC Territoriale du Comité de Franche-Comté et suivant les modalités décrites ci-dessous, qui aura lieu le samedi 7 avril 2018 à Belfort au stade Pierre de Coubertin Rue de l'Adjoint Henri Saussot, 90000 Belfort

MODALITÉS :

Les équipes :

Constituées de 4 joueurs sans remplaçant, chaque club présente la ou les équipe(s) qualifié(s) lors du tour départemental (*un seul changement sera toléré pour raison de blessure uniquement*), avec un éducateur. Chaque capitaine d'équipe présentera, avant de participer aux ateliers, sa « feuille d'équipe ».

Déroulement du concours :

Pour débiter le concours, toutes les équipes passent sur le parcours collectif dans l'ordre alphabétique du nom de leur club. 1 Seul passage par équipe.

Sont éliminatoires (note de zéro) :

- Engagement par un CPF réalisé incorrectement
- En-Avant de passe
- Toute l'équipe doit franchir par le couloir des 5 mètres la ligne des 50
- La marque doit se faire entre et après les deux cônes
- Le franchissement de la ligne de touche par le porteur de balle

Toute maladresse sera sanctionnée par 3 secondes de pénalité. Le temps de cette épreuve départagera les équipes en cas d'égalité.

Un classement (1) sera réalisé à la suite de l'atelier « parcours collectif »

Les équipes seront réparties sur les 4 ateliers suivants :

1. Coup de pied placé
2. Jeu au pied réception
3. Poussée en sécurité
4. 2 contre 1 + 1

Cet atelier fonctionnera comme suit : au regard du classement (1) les équipes s'opposent de la façon suivante 1 c 2, 3 c 4, 5 c 6, 7 c 8 etc...

Un classement (2) sera à nouveau établi. Il déterminera le passage sur le dernier atelier, « Attaque-Défense 1 c 1 ».

Deux ateliers seront créés le premier avec les équipes classées de 1 à 8, et le deuxième avec le reste des équipes.

Atelier 1 (de 1 à 8)

Les oppositions se feront dans l'ordre suivant en veillant à opposer des enfants de taille et poids sensiblement identiques.

E1 (en attaque) contre E2 (en défense), puis E2 (Att) contre E3 (Déf), E3 (Att) contre E4 (Déf), E4 (Att), contre E5 (Déf), E5 (Att) contre E6 (Déf), E6 (Att) contre E7 (Déf), E7 (Att) contre E8 (Déf), E8 (Att) contre E1 (Déf).

Idem sur l'Atelier 2, E9 (Att) contre E10 (Déf), etc.....

Chaque équipe réalisera 2 passages un en Attaque et un Défense.

Comité Territorial de rugby de Franche Comté

36, rue Chopin - 25000 Besançon - SIRET : 343 002 481 00038





Tél. : 03 81 81 07 65 - Courriel : 3013A@ffr.fr - Internet : www.franchecomte-rugby.com

Annexe 1

NOUVEAUTES 2018

Dans un souci d'améliorer le rapport homme contre homme dans l'atelier « Attaque/Défense » quelques précisions ont été définies :

Les 4 actions décrites ci-dessous sont des actions pouvant être potentiellement dangereuses et qui entraîneront la note 0 :

-  Plaquage au-dessus de la ceinture, ou avec la tête, ou avec la mauvaise épaule
-  Raffut au niveau de la tête et/ou du visage,
-  Percussion avec le coude décollé du corps,
-  Percussion de face, le ballon tenu à 2 mains contre la poitrine (percussion « Bump »)

A l'issue, le classement général est établi et détermine le vainqueur du comité de Franche-Comté.
Faire une photo avec la banderole.

Programme de la journée du 10 mars 2018 **A Belfort, rue Saussot stade Pierre De COUBERTIN**

I.

9h30 -10h00 : Arrivée des équipes et Atelier 7 « Règlement »

II.

10h00 -10h15 : Échauffement Atelier 1 « Parcours Collectif »

10h15 -10h30 : Concours

III.

10h30 – 11h00 : Échauffement 4 autres Ateliers 2, 3 4 et 6

11h00 – 12h00 : Concours

IV.

12h05 – 12h15 Échauffement « contact »

12h15 – 13h15 Concours Atelier 5 « Attaque/Défense »

V. :

13h15 : Fin et douche

VI.

13h45 : Repas et Annonce des résultats

15h00 : Départ des équipes

Annexe 2

Liste des équipes qualifiées

EMBAR 1 : YVAN REGNIER, JULES MALISSARD, JEAN FETU-MENNETEAU, NICOLAS DEMKO
VESOUL 1 VINCENT DAMPENON, MATTEO JABRY, LUCAS JARDINI , NOLAN PAOLIN
VESOUL 2 JIMMY DOILLON, MAËL FREI , JULIAN GAUX, CHARLIE RACLOT
VESOUL 3 ENZO DEMONET, JESSY DOVILLIERS, DANIEL LADERACH , JULES VALDER
LURE 1 HUGO REMY, NIELS RAHAGA, MAXENCE CONTET, ROBIN COURNUOT
USD NOAH GREFFIER, AUGUSTIN GIROD, NOAM MOREL, WENDEMI VIELLARD
CSL 1 PACAUD JEREMY, MAIZIER KILLIAN, OLIVIER KILLIAN, LACARRIERE GERAUD
CSL 2 NICAISE ELLIOT, SILVESTRE DORIAN, SUDAN EWAN, BAUD MAXIME
FCSC 1 SURIANO MATTEO, FAES ENZO, ZANHO AURELIEN, SAYER KEVIN
USA LOUIS ROUGES, LOUIS JALLEY, JULES LEPERS, GABRIEL CANTONI
UBB 3 THÉO DEMOUGE , LUCIEN PAQUIER, MATÉO NICOLET, ALEXIS VAUTHERIN
UBB 2 LOUIS LAMOTHE, ELIO BUHON, ROMAIN VINCENT, LUCAS NICOLET
CAP 3 TRISTAN PERRET, ELIOT SCHOEPF , PIERROT VOISIN, NOA LEGROS
CAP 5 BAPTISTE TONNIN, HUGO BALICE , STAN PRACNOVIC, ENZO DESCOUVRIERE
UBB 1 DUCOURNAU GREGOIRE, FIAQUES YANNIS, FANDART ALESSANDRO, BOUTON NOAH
CAP 4 PAUL BARRABD, MATHIEU JACQUEMET, PABLO PILATTI, BASTIEN BARBE

Damien BENAY CRT
en charge des M14 Territoriaux

Jean-Marie MEULLE
Élu en charge des EDRs